



PROVINC: SUD	ARRIVEE LE 1007 'NVC' 7 L						
Direction de l'Environnement	N° 964						
	Dir	CM Juri	CM EDT	SHCFSSAF	SPPR	SEE	SAPA
AFFECTE					X		
COPIE							
OBSERVATIONS	en informe Victoire. Bot 15/01/15						

Païta, le -7 JAN. 2015

N° 2015/38.../FM/RG
Direction des services techniques
Affaire suivie par
CA N° 2014/5844 du 06/10/2014

Le Maire

à

Monsieur le Directeur
De l'environnement de la Province Sud
Service de la prévention des pollutions et des risques
Bureau de l'environnement industriel et des installations classées pour la protection de l'environnement

B.P. L1 - 98849 NOUMEA CEDEX

AFFAIRE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

V/Réf. : N° 4741/DENV/SPPR-2 du 2/10/2014

Une enquête publique réglementaire relative à l'exploitation par la SARL Recycal, d'un centre de transit, stockage, recyclage et regroupement de déchets ferreux et non ferreux, sis lot 36 ZICO - Commune de Païta, a été déposée dans la commune de PAITA.

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le certificat d'affichage correspondant.



Pour le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général

Mairie de Païta - BP7
98890 - Nouvelle-Calédonie
Tél 35 21 11 - Fax 35 30 47
Courriel: secretariat.general@ville-paita.nc



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire de la commune de PAITA certifie que la déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l’Environnement de la SARL Recycal relative à :

- ✓ « L’exploitation d’un centre de transit, stockage, recyclage et regroupement de déchets ferreux et non ferreux, sis lot 36 ZICO, commune de Païta.

a été affiché en mairie à compter du 24 novembre 2014 jusqu’au 22 décembre 2014 inclus.

Dont certificat établi, le 6 janvier 2015
pour servir et valoir ce que de droit

Le Maire



Mairie de Païta - BP7
98890 - Nouvelle-Calédonie
Tél. 35 21 11 - Fax 35 30 47
Courriel: secretariat.general@ville-paita.nc